PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 15 novembre 2016, à 19 h 30, à la salle de conférence de la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Thérèse Francoeur, mairesse

M. Éric Provencher, conseiller siège n° 1

M. Douglas Beard, conseiller siège n° 2

M. Simon Lauzière, conseiller siège n° 3

M. Christian Girardin, conseiller siège nº 4

Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège nº 5

M. Jean-François De Plaen, conseiller siège nº 6

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, directrice générale et secrétaire-trésorière

289-11-2016 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance extraordinaire soit déclarée ouverte.

Adoptée.

2 DIVERS

290-11-2016 2.1 FIN D'EMPLOI – MME LISE LACROIX

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey mette fin à l'emploi de Mme Lise Lacroix à titre de coordonnatrice à la bibliothèque.

Que la Municipalité autorise l'appel de candidatures pour le poste de coordonnateur ou coordonnatrice à la bibliothèque.

Adoptée.

291-11-2016 2.1 FIN D'EMPLOI – M. MATHIEU BROUSSEAU

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyé par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey mette fin à l'emploi de M. Mathieu Brousseau à titre de pompier volontaire.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

292-11-2016 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE Appuyé par M. DOUGLAS BEARD Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 21 h 23.

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.	
Thérèse Francoeur, mairesse	
Heidi Bédard, directrice générale	 et secrétaire- trésorière